

# JOURNÉE DE FORMATION

ORGANISÉE PAR L'AGENCE  
DE L'EAU ADOUR  
GARONNE, LA DREAL DE  
BASSIN ET LE CNFPT

Juin 2016

## GEMAPI

ENJEUX ET MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE  
ORGANISATION TERRITORIALE DE L'EAU

### GRAND AUCH AGGLOMERATION

Pascal MERCIER, Vice-Président

Mathilde ANDRE, technicienne rivière



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

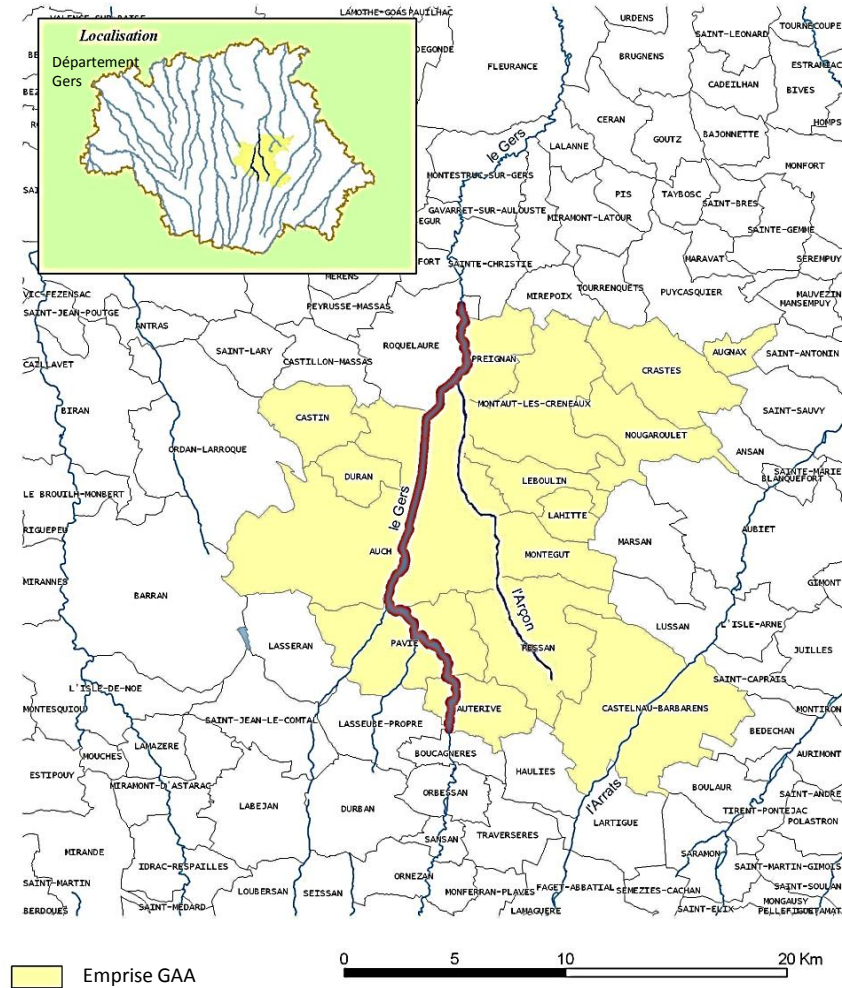


PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON-  
MIDI-PYRÉNÉES

Préfet coordonnateur du  
bassin Adour-Garonne

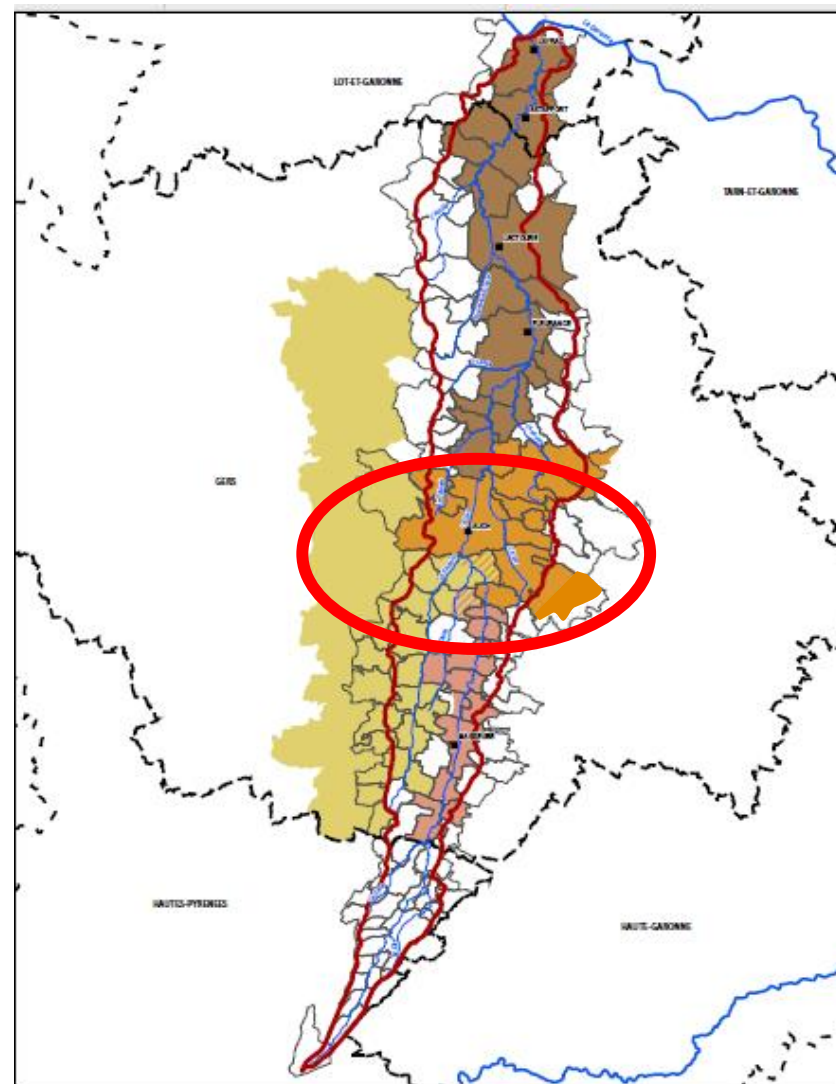
# Grand Auch et compétence rivière

- **Grand Auch Agglomération (GAA) = EPCI-FP**
- GAA = compétence optionnelle « Aménagement des cours d'eau » sur son territoire (15 communes ; projet fusion avec autre CC en 2017 soit 34 communes).
- GAA =
  - Programme pluriannuel de gestion sur rivière Gers « secteur médian » et 2 affluents (total 86000 ml berges).
  - Emploi d'une technicienne rivière (0,6 ETP) mutualisée avec le syndicat de rivière situé en aval (SIDEL rivière Gers).
  - Membre de 2 autres syndicats de rivière présents sur son territoire (bassin versant Arrats et Baïse).



# Gouvernance actuelle du bassin versant du Gers et projet d'une nouvelle organisation

- **Gestion actuelle bassin versant Gers** = 4 structures gestionnaires milieux aquatiques (majoritairement que sur gestion embâcles et entretien ripisylve) ayant d'autres champs de compétences.
  - SM3V (syndicat sur rivière Gers partie amont)
  - SABA (syndicat sur 2 affluents Gers et BV Baïse)
  - GAA (EPCI-FP)
  - SIDEL (syndicat sur rivière Gers partie aval)
- **2012 = Etude pré-diagnostic** avec les 4 structures (en régie); besoin révision PPG et vision hydromorphologie.
- **2014 = 1<sup>ère</sup> Réunion bassin versant Gers** (avec 4 structures, 7 EPCI, partenaires institutionnels des 3 départements, AEAG, Fédération pêche) : Présentation diagnostic et **proposition de création d'une structure unique de gestion** .
- **Gouvernance actuelle très morcelée et non homogène** :
  - Nécessité d'une structuration plus cohérente avant de réviser le PPG.
  - Motivation par l'Agence de l'eau (baisse subvention si non révision du PPG à l'échelle du BV et subvention pour étude de gouvernance).



Syndicats et EPCI à fiscalité propre ayant la compétence rivière



Sources : Ministère de l'Énergie, de l'Équipement, du Territoire et de la Mer  
IGN 80 Gers, IGN 80 Garonne

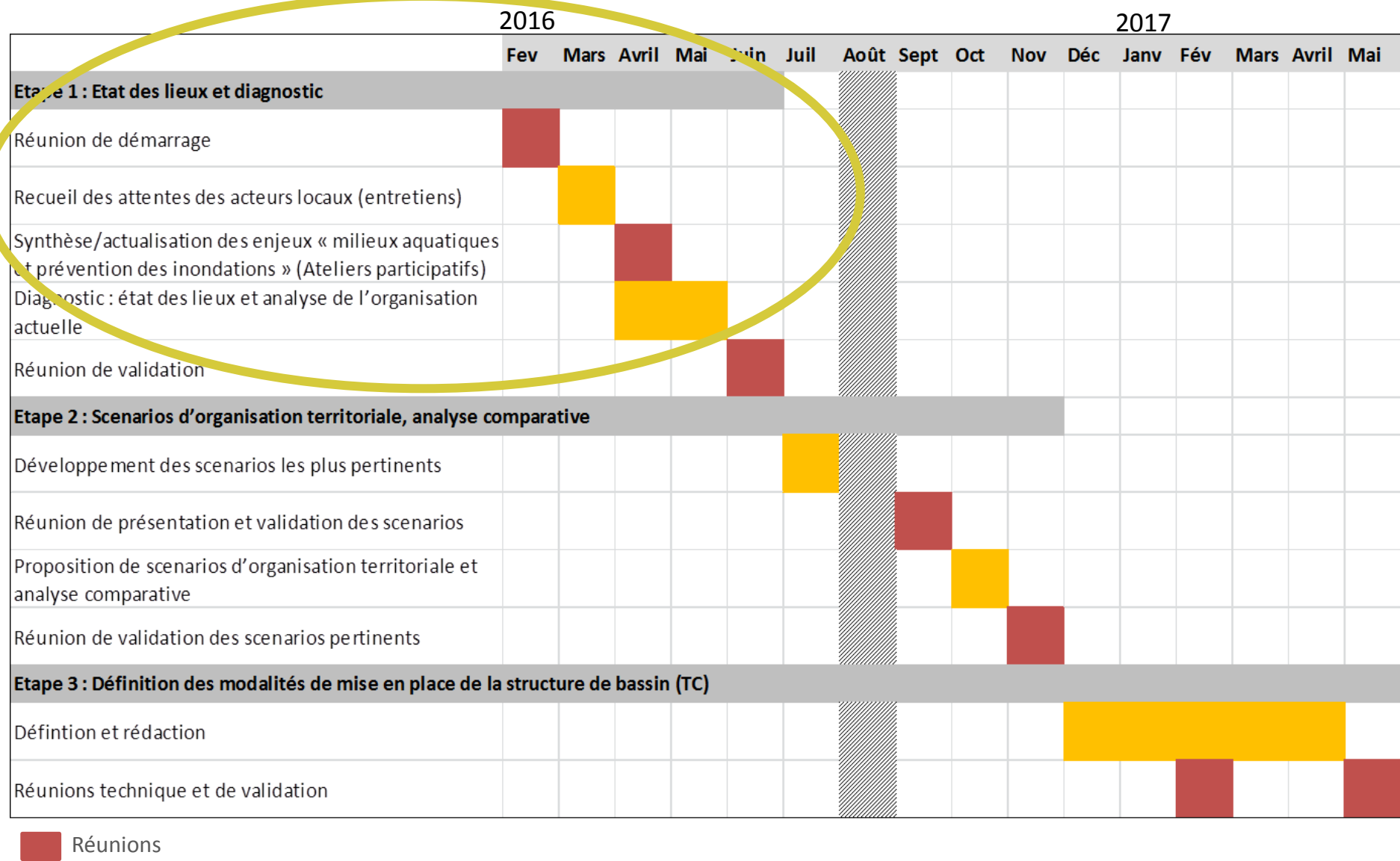


# Détail de l'étude de gouvernance

- **2016 = Lancement étude de gouvernance** pour le bassin versant Gers (recrutement d'un bureau d'études par groupement de commande des 4 structures).
- **Coût :**
  - 43 656€ TTC (TF) + 9 720€ TTC (TC) = 53 376€ TTC
  - Subventions AEAG (70%) + Département Gers (10%) = 80%
  - Autofinancement divisé par les 4 structures gestionnaires (en fonction surface BV et population).
- **Organisation :**
  - Bureau d'études mandaté : groupement SCE (mandataire), spécialisé GEMA et politique de l'eau + Sémaphore (cotraitant) spécialisé finances publiques.
  - COPIL : 4 structures, 7 EPCI-FP, partenaires institutionnels 3 départements (DDT, CATER, Préfecture), AEAG
  - Comité décisionnel : 4 structures et partenaires institutionnels en fonction des besoins
- **Contenu : (18 mois)**
  - Phase 1 : Etat des lieux diagnostic avec recueil des attentes / synthèse-actualisation des enjeux
  - Phase 2 : Scénarios d'organisation territoriale et analyse comparative
  - Phase 3 : Définition des modalités de mise en place de la structure de bassin versant; rédaction statuts... (Tranche conditionnelle)

# Détail de l'étude de gouvernance

REX



■ Réunions

# Etat d'avancement de l'étude de gouvernance

**COPIE 1** : Présentation contexte GEMAPI et du SDCI par DDT du Gers + Présentation méthodologie et calendrier étude par BE

Nécessité d'informer certains EPCI sur la GEMAPI/PPG/Intérêt général avant entretien (pour connaître le sujet avant de se positionner)

Etape très importante (grille d'entretien envoyée préalablement)

Suppression atelier participatif (enjeux déjà partagés, diagnostic 2014 assez connu)

**Réunion comité décisionnel** : résultats entretien et « stratégie à adopter »

**Réunion « politique »** avec certains EPCI récalcitrants : mieux connaître leurs points de blocage pour y répondre (parfois les élus désignés pour suivre les COPIL ne sont pas les « décideurs »)

**COPIE 2** : Présentation enjeux territoire / Résultats entretiens individuels (attentes acteurs locaux) / Choix du ou des scénarios d'organisation à étudier

## REX

### Etape 1 : Etat des lieux et diagnostic

Réunion de démarrage

Recueil des attentes des acteurs locaux (entretiens)

Synthèse/actualisation des enjeux « milieux aquatiques et prévention des inondations » (Ateliers participatifs)

Diagnostic : état des lieux et analyse de l'organisation actuelle

Réunion de validation

— : Modifications / Adaptations

➤ **Nécessité que le bureau d'études s'adapte au fur et à mesure de l'étude pour répondre aux besoins**

➤ **Rôle du « politique » très important**

# Etat d'avancement de l'étude de gouvernance

**COPIL 2** : Présentation enjeux territoire / Résultats entretiens individuels (attentes acteurs locaux) / Choix du ou des scénarios d'organisation à étudier



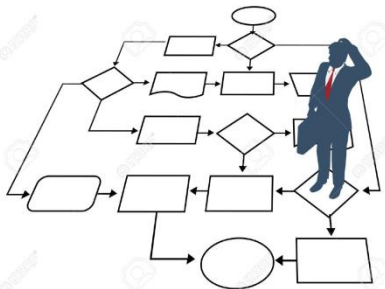
Choix d'**un seul scénario** à décliner en **variantes** dans la phase 2 de l'étude :

- **Structure bassin versant type syndicat mixte**
- Structure pouvant être **évolutive** (sur compétences et territoire)
- Territoire : **tous les EPCI-FP du BV** sauf peut-être la partie hautes-pyrénéenne car homogénéité des rivières du piémont de l'éventail gascon
- **Compétences GEMAPI à l'exclusion des dispositifs de protection** (hors article 5 du L211-7) car que 4 communes concernées par système d'endiguement de classe C.
- **Développement de variantes sur d'autres compétences du grand cycle de l'eau** d'intérêt général **pour répondre aux enjeux du territoire** (ex: L211-7.4 lutte contre érosion des sols... car enjeu qualité de l'eau / alimentation en eau potable par eau superficielle)

# Points de blocage et questionnements observés

## Du point de vue des structures actuelles gestionnaires cours d'eau (dont Grand Auch)

- Crainte de créer une usine à gaz



- Volonté de rester à budget et effectif constant (*Toutefois volonté d'étudier la prise de nouvelles compétences ; Nécessité d'une adéquation entre moyens et compétences*)

- Volonté d'utiliser une des structures actuelles (*Utilisation locaux et moyens matériels d'une des 4 structures comme siège de la future structure?*)



- Crainte perte d'efficacité/proximité avec administrés et terrain (*BV très allongé, créer une structure unique avec budget commun mais peut-être à diviser en 2 ou 3 commissions géographiques pour mise en œuvre des travaux?*)



# Points de blocage et questionnements observés

## Du point de vue des autres EPCI-FP n'ayant pas encore la compétence GEMAPI



- Qu'est ce que l'entretien des milieux aquatiques ? l'intérêt général? la prévention des inondations et les systèmes d'endiguement? Quelle est notre responsabilité pour GEMAPI? (*Nécessité d'informer*)
- Sur notre territoire, nous sommes concernés par quel système d'endiguement? par combien de futures structures de bassin versant? (*Rôle d'information de la DDT*)



- Comment gérer une hétérogénéité éventuelle entre les différentes structures de bassin versant présentes sur notre territoire? (*Rôle d'information Préfecture : gestion différente de la compétence GEMA sur un même EPCI possible*)

# Points de blocage et questionnements observés

## Du point de vue des autres EPCI-FP n'ayant pas encore la compétence GEMAPI



- Où en sont les réflexions de gouvernance sur les autres bassins versants? (*Nécessité de coordination*)

- Crainte d'une baisse de dotation de l'Etat si délégation ou transfert de la future compétence GEMAPI à un syndicat mixte. (*Rôle info Préfecture : pas de baisse de dotation indiquée à l'oral ; attente confirmation d'une réponse écrite*)



- Combien ça va coûter? (*à développer dans phase 2 de l'étude*)

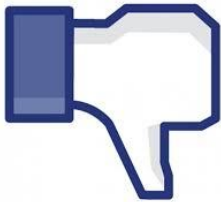


# Points de blocage et questionnements observés

Du point de vue de toutes les structures



- Crainte nouvelle taxe GEMAPI sur les administrés  
*(avant autofinancement des communes donc indirectement par impôt)*





JOURNÉE DE FORMATION  
**GEMAPI**

ENJEUX ET MISE EN ŒUVRE DE LA  
NOUVELLE ORGANISATION  
TERRITORIALE DE L'EAU



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON-  
MIDI-PYRÉNÉES

Préfet coordonnateur du  
bassin Adour-Garonne

***Merci pour votre attention***